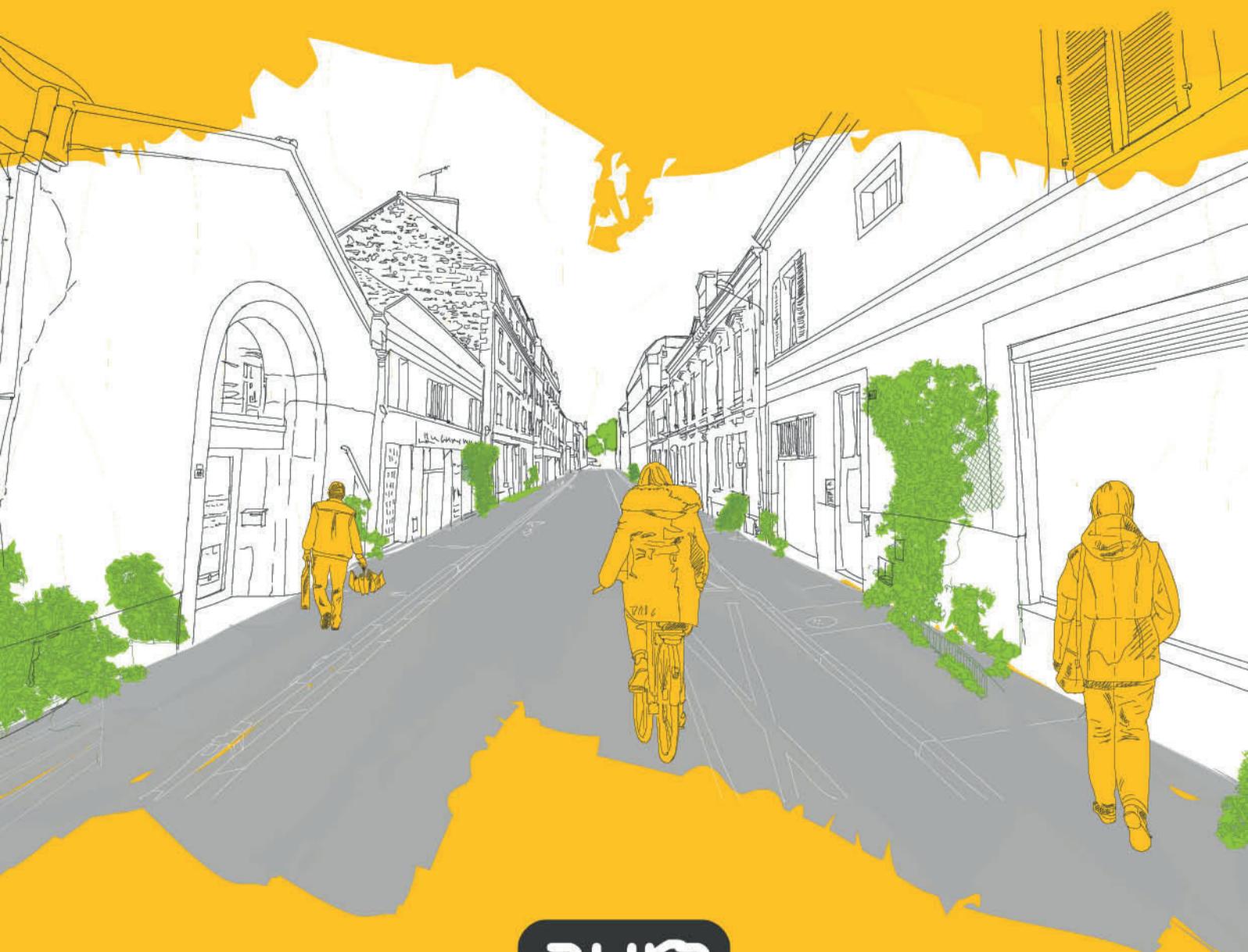


RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022

PROGRAMME
DE TRAVAIL
2023 - 2025



SOMMAIRE

01 - LES INSTANCES DE L'AGENCE	05
02 - L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE	06
03 - L'ANNÉE 2022 EN BREF	07
04 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022	09
LES DÉBUTS DE LA PROSPECTIVE CRÉATIVE ET DU MODE COLLABORATIF	11
Carnet de prospective créative « La ville en kit »	12
Atelier créatif « La Rue bis ³ »	13
Atelier créatif « Terr(his)toires en transition »	14
Le mode collaboratif pour définir un tableau de bord de l'attractivité d'Angers Loire Métropole	15
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES ET OBSERVATION	17
Les applications site internet	18
Les observatoires	19
Informer et débattre	20
AXE 2 : EXPLORATION ET TRANSITIONS	23
Transition énergétique et écologique	24
Transition sociétale	25
Transition territoriale	26
Transition démographique	27
Grands paysages	27
AXE 3 : POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES	29
Etudes d'intérêt régional	30
Planification	30
Economie	32
Dynamiques scolaires	32
Politiques de solidarité	33
Politiques d'habitat	35
Politiques cohésion des territoires	35
05 - RÉSEAU FNAU	36
Autres partenariats	37
06 - PROGRAMME DE TRAVAIL 2023-2025	38
Objectifs et contenu du programme triennal	

ÉDITO



L'année 2022 a été une année de continuité dans la mise en œuvre du projet d'agence 2021-2026. Continuité à plusieurs titres, tout d'abord dans la volonté et la capacité de l'Aura à réfléchir à de nouvelles missions pour mieux accompagner les collectivités sur le chemin des transitions. Les dernières publications de la collection « Ville désirable », concernant les îlots de morphologie urbaine, la ville des proximités, la surchauffe urbaine, tout comme les travaux autour des mobilités ou du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) montrent la diversité et la complémentarité de toutes ces études pour mieux penser la ville de demain.

Continuité ensuite dans la montée en compétences de l'équipe sur la prospective et l'animation en mode collaboratif. Les ateliers de prospective sur les usages de la rue et la ville transitoire ont constitué des moments forts de l'année ; c'était une première dans l'histoire de l'Agence. Les retours des participants à ces temps de créativité et d'intelligence collective soulignent leur convivialité, l'approche participative, la richesse des contenus et les propositions innovantes. L'Agence devra poursuivre dans cette voie. Même si les pistes issues de ces travaux de prospective n'ont pas toutes vocation à être mises en œuvre, elles nous interpellent et participent à mieux anticiper le changement et éclairer les choix que nous avons à faire.

Après un travail avec des collégiens en 2021, l'Aura a exploré en 2022 un autre champ avec les enfants en sollicitant trois conseils municipaux de jeunes. Ils ont réfléchi à l'aménagement d'un espace dans leur commune sous le regard intéressé des élus communaux.

Et continuité toujours dans l'élaboration ou la révision, exercices longs et exigeants, des documents de planification réglementaire, des PLH et le suivi des politiques de solidarité. Ces travaux représentent la plus grande part du temps passé à la mise en œuvre du programme de travail de l'Aura.

Le Rendez-vous du Pôle, organisé en octobre 2022, a permis de réunir les élus du Pôle métropolitain Loire Angers pour échanger sur les relations existantes ou à créer entre une ville centre et ses territoires périurbains. Ce moment de rencontres entre élus est aussi l'occasion de sortir de la gestion quotidienne et de réfléchir collectivement à des enjeux qui dépassent l'intérêt communal.

Le programme de travail de l'année 2023 a été pensé et construit en portant un regard sur les années 2024 et 2025 pour ainsi constituer un programme de travail triennal donnant de la visibilité aux partenaires et du sens à l'action de l'Aura, dont les missions se déclinent souvent sur un temps long. Pour autant, si cet exercice s'avère nécessaire et utile, il a montré la difficulté pour les collectivités à se projeter dans les trois ans à venir, impactées par la crise énergétique et les incertitudes pesant sur leurs budgets.

Malgré ce contexte, approche pluridisciplinaire, méthodologie sur mesure, travail de terrain et co-construction avec les acteurs locaux demeurent la base d'un accompagnement de l'Aura au plus proche de ses partenaires.

Roch BRANCOUR

Président de l'Aura

01

LES INSTANCES DE L'AGENCE

MEMBRES BUREAU

PRESIDENT

Roch BRANCOUR, Vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement

VICE-PRESIDENTS

Jean-Louis DEMOIS, Vice-président d'Angers Loire Métropole en charge des déchets

Le Préfet ou son représentant (DDT)

Corinne BOUCHOUX, Vice-présidente du Conseil communautaire d'Angers Loire Métropole en charge des déplacements et de la transition écologique

SECRETAIRE

Marc SCHMITTER, Président de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

TRESORIER

Henri LEBRUN, Vice-président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme

AUTRES MEMBRES

Régis ROUSSEAU, Membre de la CCI de Maine-et-Loire
Yamina RIOU, élue du Conseil Régional

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETAT : Le Préfet ou son représentant

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEURS EPCI

Angers Loire Métropole : BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémie, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri

Communauté de communes Loire Layon Aubance : SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte (Ville d'Angers), RAPIN Florian (Ville d'Angers), BREJEON Dominique (St-Barthélemy-d'Anjou), NAHAM Lamine (Trélazé), NUNEZ Patrice (Bouchemaine), PINON Hervé (Avrillé), QUEVEAU Laurent (Mûrs-Erigné), COLLIOT Yves (Beaucouzé), PAVILLON Jean-Paul (Les Ponts-de-Cé)

Commune nouvelle Loire-Authion : JAUNEAULT Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, VERCHERE Jean-Marc

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia

Communauté de communes du Thouarsais : CHARRE Emmanuel

Communauté de communes Baugeois-Vallée : POT Christophe

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : VOY Didier

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Conseil Départemental : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : De BERSACQUES Nicole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : BESSONNEAU Laurence

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

SIEML : MARTIN Jacques-Olivier

MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ETAT

Le Préfet de Maine et Loire : ORY Pierre

Le Directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire ou son représentant (DDT) : EYMARD Pierre-Julien

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant (DREAL) : BEAUVAL Anne

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Maine-et-Loire ou son représentant (DDFiP) : DERRAC Michel

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEURS EPCI

Angers Loire Métropole

BODUSSEAU Sébastien, BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémie, GROSSET Corinne, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles, REVERDY Philippe, VEYER Philippe

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

LEBRUN Henri, LECOURT Sylvie, MARQUET Elisabeth

Communauté de communes Loire Layon Aubance

BAUDONNIERE Joëlle, BELLEUT Sandrine, GUILLET Priscille, ROBE Pierre, SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre

BRETIN Bénédicte (Ville d'Angers), RAPIN Florian (Ville d'Angers), BREJEON Dominique (St-Barthélemy-d'Anjou), NAHAM Lamine (Trélazé), PINON Hervé (Avrillé), QUEVEAU Laurent (Mûrs Erigné), NUNEZ Patrice (Bouchemaine), COLLIOT Yves (Beaucouzé), VIGNER Jean-Philippe (Les Ponts-de-Cé)

Commune nouvelle Loire-Authion

JAUNEAULT Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers

BLONDET Jacques, LE GALL Didier, VERCHERE Jean-Marc

PETR Anjou Bleu

MAUSSION Patricia, FREMY Eric

Communauté de communes du Thouarsais

CHARRE Emmanuel, DUGAS Luc-Jean, LAHEUX Bruno, MAHIET-LUCAS Esther

Communauté de communes Baugeois-Vallée

BOULY Michèle, DOIZY Frédérique, NAULET Sylvie, POT Christophe

Communauté de communes Parthenay-Gâtine

CORNUAULT PARADIS Chantal, LHERMITTE Jean-François, RIVAULT Chantal, VOY Didier

Conseil Départemental Maine-et-Loire

LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire

RIOU Yamina

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon

LE BARS Jean-Yves

ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : De BERSACQUES Nicole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : BESSONNEAU Laurence

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

Mission Val de Loire : GERAULT Laurent

SIEML : MARTIN Jacques-Olivier

02

L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE

PÔLES ÉTUDES PROJETS URBAINS ET CADRE DE VIE DURABLE STRATÉGIES TERRITORIALES SOCIÉTÉ ET MODES DE VIE

Xavier DESRAY

CHARGÉ D'ÉTUDES
Economie, stratégies territoriales

Valérie BRUNET

CHARGÉE D'ÉTUDES
Environnement, énergie

Sébastien BOIREAU

CHARGÉ D'ÉTUDES
Observation, habitat, foncier

Christelle FLEURY (CDD)

CHARGÉE D'ÉTUDES
Planification urbaine et territoriale

Cécile GAZENGL

CHARGÉE D'ÉTUDES
Urbanisme, projets urbains, planification

Soazig LERAY (CDD)

ASISTANTE D'ÉTUDES
Habitat

Stéphane RONDEAU

CHARGÉ D'ÉTUDES
Mobilités, dynamiques territoriales

Jean-Michel REUMEAU

CHARGÉ D'ÉTUDES
Urbanisme, planification territoriale

Stéphanie HERVIEU

CHARGÉE D'ÉTUDES
Politique de la ville, dynamiques sociales

Perrine PETITEAU

CHARGÉE D'ÉTUDES
Urbanisme, cadre de vie, planification territoriale

Alexandra LE PROVOST

DIRECTRICE

Florence GUI TER
(arrivée septembre 2022)

DIRECTRICE DES ÉTUDES
RESPONSABLE DU PÔLE STRATÉGIES TERRITORIALES

Christopher RUTHERFORD
(départ septembre 2022)

RESPONSABLE DU PÔLE STRATÉGIES TERRITORIALES

Isabelle LEULIER-LEDOUX

RESPONSABLE DU PÔLE PROJETS URBAINS
ET CADRE DE VIE DURABLE

Nathalie MONTOT

RESPONSABLE DU PÔLE SOCIÉTÉ
ET MODES DE VIE

Emeline MERCIER
(départ septembre 2022)

SECRETARIAT/ACCUEIL

PÔLE ADMINISTRATIF

Christine DAMIEN

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Sophie DENELLE

ASSISTANTE DE DIRECTION

PÔLE RESSOURCES

Myriam MERRAIOUCH

RESPONSABLE SIG

François BEDOUET

CHARGÉ D'ÉTUDES
Géomaticien

Romuald HAMARD

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Inès OLIETE (CDD)

ASSISTANTE D'ÉTUDES SIG

PÔLE COMMUNICATION

Fabienne TROUILLET

RESPONSABLE COMMUNICATION

Stéphane BOULAY

GRAPHISTE

Aurora PERCHER

DOCUMENTALISTE

STAGIAIRES

Fabien LEVEQUE

STAGE DE 5 MOIS

Léo CHOISY

STAGE DE 5 MOIS

Lubin GUILLET

STAGE DÉCOUVERTE

03

L'ANNÉE 2022 EN BREF



25 EMPLOYÉS
3 STAGIAIRES



71 PROJETS



1 070 ABONNÉS
à la news 1'20
et aux actualités



863 LIVRES
2 631 RAPPORTS
687 PRODUCTIONS
de l'Aura



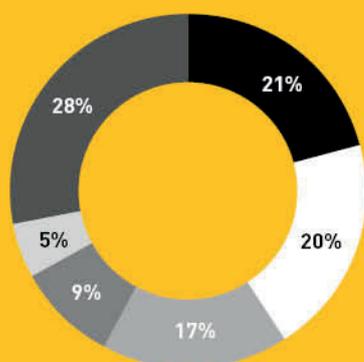
LES RÉSEAUX SOCIAUX



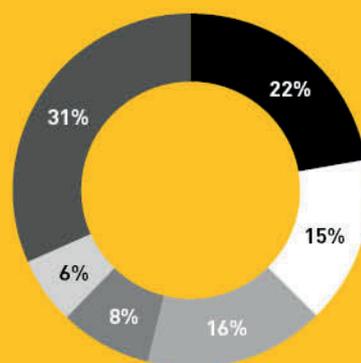
628 ABONNÉS TWITTER
+63 en un an
250 TWEETS

741 ABONNÉS LINKEDIN
+363 en un an
148 POSTS

PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 PRÉVISIONNEL



PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 RÉALISÉ



- Observatoires, valorisation et événements Aura
- Explorations et transitions
- Planification
- Politiques de solidarité, habitat et cohésion des territoires
- Autres études (économie, PMLB, scolaire...)
- Autres : réunions internes, gestion/direction, logistique, documentation, participation réseaux...



4
**RÉUNIONS
DE BUREAU**



3
**CONSEILS
D'ADMINISTRATION**



1
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

Une « journée au vert » de cohésion d'équipe

a été organisée au château de Fesles à Bonnezeaux. Le matin, l'équipe était en séminaire de travail et l'après-

midi, une randonnée en trottinette tout terrain, ou à pied pour ceux qui le souhaitaient, a permis de découvrir les coteaux du Layon.



Journée au vert – 13 juin 2022

CATÉGORIE 20 - 99 SALARIÉS



**Agence d'urbanisme
de la région angevine**

Taux de participation : **88,46 %**

Effectif total : **26**

Nb de participants : **23**

Taux de report modal : **34,78 %**

Km parcourus en mode écomobile : **4.095**

CO₂ économisé : **684 kg**



**Syndicat Intercommunal
d'Energies de Maine-et-Loire**

Taux de participation : **55,71 %**

Effectif total : **70**

Nb de participants : **39**

Taux de report modal : **43,59 %**

Km parcourus en mode écomobile : **5.904**

CO₂ économisé : **1.032 kg**



MATP 49

Taux de participation : **46,67 %**

Effectif total : **60**

Nb de participants : **28**

Taux de report modal : **17,86 %**

Km parcourus en mode écomobile : **4.227**

CO₂ économisé : **741 kg**

L'Aura a été lauréate du défi mobilité Pays de la Loire

(semaine du 16 au 22 mai) dans le territoire d'Angers Loire Métropole dans la catégorie 20-99 salariés.

04

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





LES DÉBUTS DE LA PROSPECTIVE CRÉATIVE ET DU MODE COLLABORATIF



En 2021, 15 collaborateurs de l'Aura ont été formés à la prospective créative (8 personnes) et aux techniques d'animation en mode collaboratif (7 personnes). Ces formations constituaient le principe fondateur de la mise en œuvre du projet d'agence de l'Aura 2021-2026, qui faisait de la prospective un axe fort,

tout comme la recherche de nouveaux modes de faire avec les partenaires pour développer les processus créatifs.

Qu'est-ce que la prospective créative ? Elle consiste à imaginer collectivement les futurs possibles sur un sujet donné, à se préparer à l'imprévu ou à l'impensé. A partir

d'un travail de veille (tendances, signaux faibles...), croisé avec des visions contrastées du futur (visions d'artistes, science-fiction...), l'objectif est de rédiger des récits utopiques et dystopiques pour créer le débat, faire réagir et influencer les choix qui pourraient être faits aujourd'hui pour préparer demain.

Carnet
de prospective

La ville en kit



Imaginaires des combinaisons multiples

Les structures modulaires offrent de nombreux avantages : les combinaisons multiples d'agencement en superposant ou en accolant des modules, un démontage et une reconstruction facile. Le démontage se fait aux moindres frais pour mieux répondre aux besoins. Cela suppose d'envisager des modèles très rigides.



Attache filas, Ready Play et One
http://fr.wikipedia.org/wiki/Ready_Play_One#/media:File:Ready_Play_One_11101



Dans la science-fiction, le modulaire peut renvoyer à des espaces, complexes, éphémères, précaires.

UN CARNET DE PROSPECTIVE SUR LA VILLE EN KIT

La « Ville en kit » constitue le premier carnet de prospective créative de l'Aura. Le choix de ce sujet relève des questionnements autour des transitions qui nourrissent les échanges politiques et citoyens. Nos modes de vie sont à repenser, pour mieux nous adapter aux évolutions futures tout en préservant les ressources. L'Aura s'est donc interrogée sur les formes urbaines de demain. Hybrides et réversibles, elles peuvent être une réponse à des situations inédites.

Le premier axe du carnet s'intéresse à « La ville modulable » donnant lieu à deux récits : « La maison modulaire et mobile » et « Chrono-rue et espace public transformable ». Le deuxième axe appelé « La ville nomade » compte lui deux autres récits : « La ville bohème » et « La ville transitoire ».

Deux ateliers faisant appel à des techniques collaboratives et d'intelligence créative ont été organisés autour de deux récits, celui sur la chrono-rue et celui sur la ville transitoire. L'Aura a invité ses partenaires techniques : collectivités membres, DDT 49, SIEM, ALTER, PETR du Segréen, Pôle métropolitain Loire Angers...pour travailler sur des scénarios prospectifs.

LA VILLE
EN KIT

VILLE
MODULABLE

VILLE NOMADE

Maison
modulaire et
mobile

Chrono-rue et
espace public
transformable

Ville bohème

La ville
transitoire

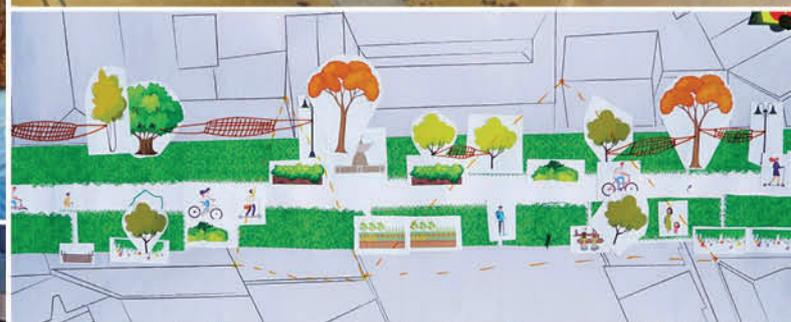
ATELIER LA RUE BIS³ – 5 JUILLET 2022

Comment porter collectivement un nouveau regard sur la rue modulable au cours de la journée ?

Après la présentation des travaux réalisés pour la « Chrono-rue et espace public transformable » et la lecture du récit utopique d'Ymeric, les participants ont travaillé en 4 groupes sur les usages de la rue : entre 9h30 et 11h30 ; entre 12h et 14h ; entre 16h et 18h ; entre 21h et 23h.

Les groupes ont proposé dans un premier temps un maximum d'idées, qui ont ensuite été évaluées au prisme de deux critères, originalité et facilité de mise en œuvre. Chaque groupe, au milieu d'une rue fermée à la circulation pour l'occasion, a ensuite imaginé graphiquement les usages associés à l'idée la plus originale qu'il avait retenue et a baptisé la rue en fonction des heures de la journée :

- La rue école, terrain d'apprentissage de 9h30 à 11h30 ;
- La rue hamac, propice à la pause méridienne de 12h à 14h ;
- La rue jeu, pour se défouler après l'école de 16h à 18h ;
- La rue chuchotement de 21h à 5h pour ne pas gêner les riverains.



ATELIER TERR(HIS)TOIRES EN TRANSITION

22 NOVEMBRE 2022

TERR[HIS]TOIRE
EN TRANSITION

Comment avancer ensemble pour que la ville transitoire soit une solution à l'accueil des déplacés climatiques ?



Après avoir vu et entendu la présentation de l'exposition dédiée à la ville transitoire ainsi que le récit utopique de Jasmine, jeune déplacé climatique, les participants ont été invités à prendre position sur 3 questions :

- Vous imaginerez-vous vivre en tiny house ou en maison conteneur avec votre famille ?
- À l'avenir peut-on ignorer les flux croissants de déplacés climatiques à différentes échelles (nationales ou internationales) ?

- Le dérèglement climatique nous oblige-t-il à anticiper et réfléchir à des systèmes d'aménagement transitoires ?

Répartis en trois groupes, les participants ont proposé des solutions pour répondre au défi d'une ville transitoire pour accueillir les déplacés climatiques. Ils ont ensuite choisi l'idée la plus efficace et la plus originale dans chacun de leur groupe. Et enfin ils ont dû réfléchir à l'identification des étapes nécessaires pour aboutir aux résultats attendus.

Trois idées fortes se sont dégagées :

- Créer des assises de l'accueil pour communiquer et ouvrir le débat.
- Travailler sur les leviers d'accueil (équipements publics et constructions à venir).
- Concerter avec l'ensemble des parties prenantes.

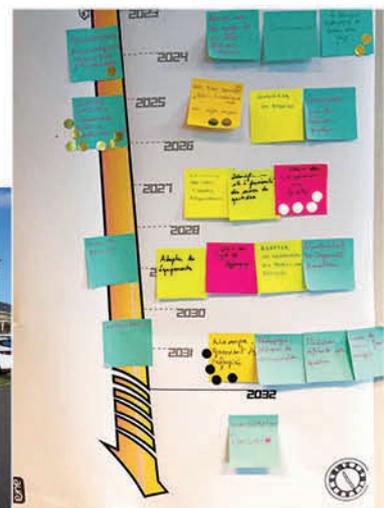
Autres solutions proposées : créer les conditions d'accueil avec un village test, connaître les modes de vie des personnes déplacées, disposer dans chaque quartier d'une zone transitoire, oser l'expérimentation grandeur nature.



Partage du cahier de prospective avec une exposition



Mise en débat autour du sujet



Génération d'idées en trois groupes



Définition des 5 étapes clés par groupe

LE MODE COLLABORATIF POUR DÉFINIR UN TABLEAU DE BORD DE L'ATTRACTIVITÉ D'ANGERS LOIRE MÉTROPÔLE

L'objectif d'Angers Loire Métropole était de faire émerger des indicateurs nouveaux et originaux pour mesurer l'attractivité du territoire dans un tableau de bord partagé. Pour répondre à cette mission, l'Aura a organisé deux ateliers en mode collaboratif, qui se sont déroulés en septembre et octobre 2022. Les participants représentaient différents services d'ALM (communication, culture et patrimoine,

relation aux usagers, sport et loisirs, sécurité et prévention, Europe et International], mais aussi le CCAS, Aldev, ALTER, la CCI, le CHU, la chambre des notaires.

Le premier atelier a permis de définir ensemble ce qu'était l'attractivité angevine et ses composantes, mais aussi le périmètre d'observation. Quatre groupes ont été constitués, deux ont réfléchi sur l'attractivité

résidentielle et deux autres sur l'attractivité économique avec la création de cartes mentales.

Le second atelier s'est penché sur la définition d'indicateurs d'attractivité, en les classant selon trois critères : les originaux (les pépites), les gratte-poil (les cailloux), ou encore les « couteaux suisses » (faciles à mobiliser).



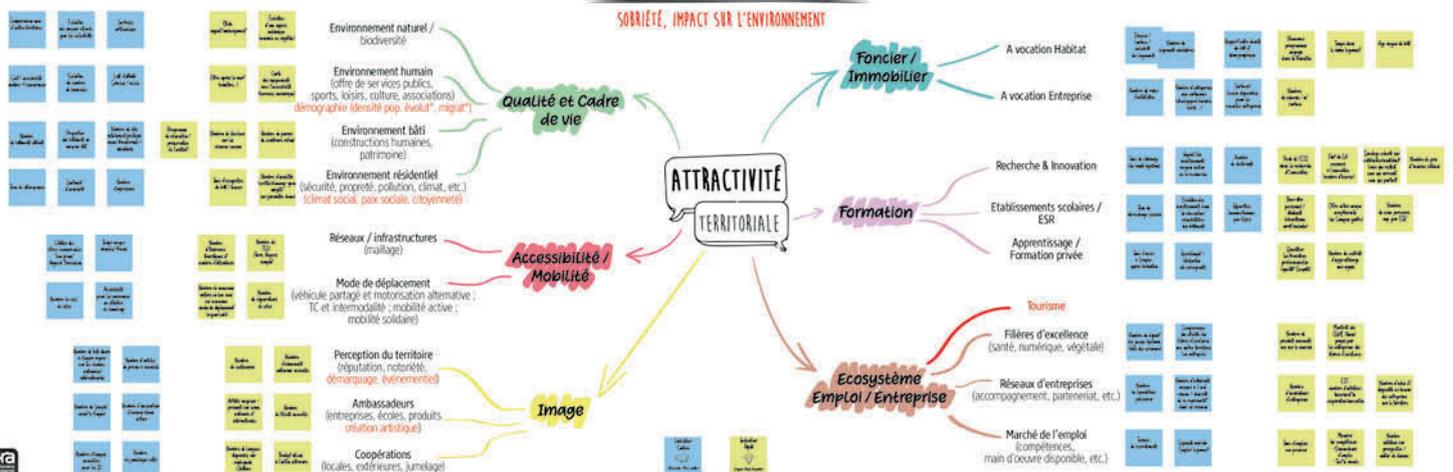
Premier atelier



Second atelier

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LES TRANSITIONS

SOBRIÉTÉ, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT





AXE 1

CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES ET OBSERVATION



LES APPLICATIONS SUR LE SITE INTERNET

Territoires en chiffres

Outil de mise à disposition de données statistiques multi-thématiques et multi-périmètres, regroupant près de 70 indicateurs répartis dans quatre grands thèmes : dynamiques territoriales et infrastructures ; cohésion sociale et cohérence territoriale ; entreprises et développement des territoires ; transition énergétique et écologique.

Atlas des espaces d'activités à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers

Outil de connaissance et de suivi des zones d'activités du Pôle métropolitain Loire Angers. Actualisé tous les ans, il présente les espaces d'activités selon leur vocation et leur état de commercialisation (en cours ou

terminé). Chaque zone fait l'objet d'une fiche descriptive avec des informations concernant la surface cédée et disponible au 1^{er} janvier de l'année, la desserte, les services présents, le nombre d'établissements et d'emplois existants dans la zone etc...

Atlas du parc locatif social d'Angers Loire Métropole (en accès restreint)

Géolocalisation de l'ensemble du parc locatif social avec une fiche descriptive par opération renseignant différentes informations (bailleur, date de mise en location, nombre de logements par type, étiquette DPE...).

Atlas des copropriétés sur le territoire d'Angers Loire Métropole (en accès restreint)

Il permet de connaître précisément le parc de logements en copropriété à travers différents indicateurs pour mieux estimer leur degré de vulnérabilité et donc le niveau d'intervention nécessaire.

Atlas de la programmation résidentielle (en accès partenaires uniquement)

Outil permettant de suivre les projets à vocation résidentielle à court, moyen et long termes, à l'échelle du SCoT Loire Angers.

Observatoire des évolutions urbaines

Outil en ligne présentant des projets de requalification / réhabilitation / renouvellement urbain sur le territoire du Pôle métropolitain Loire Angers. Après le site Saint-Serge et la résidence seniors à Jarzé, la nouvelle place commerciale et de services en centre-bourg de Vauchrézien a été mise en ligne.

Cartographie interactive

Plusieurs cartes issues des études réalisées par l'Aura ont été publiées sur le site internet de l'agence ; il s'agit de la carte de végétation des zones urbaines du cœur d'agglomération, la carte des températures du Pôle métropolitain Loire Angers à l'été 2016 et la carte des îlots de morphologie urbaine (Pôle métropolitain Loire Angers).

Observatoire des évolutions urbaines

Accueil ANGRES - ZAC Qual Saint-Serge JARZE - Résidence seniors VAUCHRETIEN - Centralité Sites à venir

Cartographie des usages et des ressentis

LE POLE DE COMMERCE ET SERVICES

CENTRE DE QUARTIER

TERRAIN DE PÉRIPISE

MAIRIES ANCIENNES

LA RUE PRINCIPALE

LES RUES PRINCIPALES

PARCOURS DE DÉPLACEMENT PUBLICS

MISE EN OUVRE

LA PLACE

LES OBSERVATOIRES

Etat annuel du marché du logement

Compilation de l'ensemble des notes réalisées à l'échelle de l'aire d'attraction d'Angers tout au long de l'année sur différentes thématiques (revenu des ménages, taille des ménages, évolution du parc de logements, demandes et attributions dans le parc locatif social, prix du

marché...). L'observatoire habitat comprend également l'**observatoire du logement des étudiants** et les outils disponibles sur le site internet (voir ci-avant) : Atlas du parc locatif social d'Angers Loire Métropole et Atlas des copropriétés. L'Aura a suivi une formation sur l'utilisation du fichier des logements vacants (LOVAC), même si les agences d'urbanisme n'ont pas encore accès à cet outil.

Observatoire des mobilités : publication de deux numéros de *Vies Mobiles*

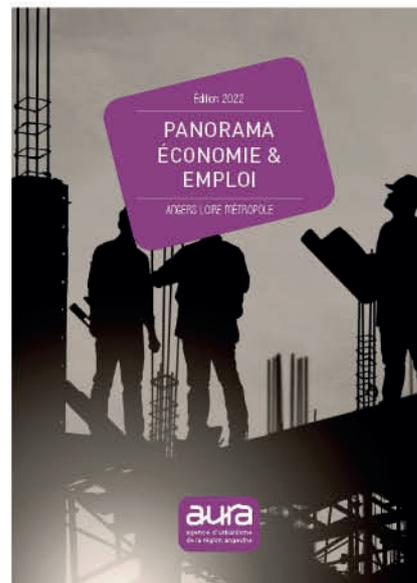
Publication de deux numéros de Vies Mobiles. Le n°9 est consacré aux déplacements sur le territoire d'Angers Loire Métropole, à partir des 66 indicateurs répertoriés dans le Programme d'Orientations et d'Actions d'Angers Loire Métropole. Le *Vies Mobiles n°10* présente les résultats de l'EMC² (Enquête Mobilité Certifiée Cerema) réalisée sur un périmètre dénommé « Grande région angevine » qui regroupe six EPCI : Angers Loire Métropole et les Communautés de communes Loire Layon Aubance, Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut-Anjou, Anjou Bleu Communauté et Baugeois Vallée (cf. ci-après).

L'**observatoire des temps de parcours** a été complété, sachant que pour la 3^e année de cet observatoire, les objectifs étaient de consolider et d'approfondir les acquis des années 2020 et 2021 (outil Metrosat), récupérer et traiter des bases GTFS (Horaires TC et infos géographiques associées) pour le temps de parcours théorique en transports en commun, et réfléchir sur la prise en compte de l'altimétrie en distinguant le vélo classique du vélo électrique.



Observatoire des gisements fonciers économiques (accès restreint)

L'OGIF-E est un outil de connaissance partagée, d'identification et de suivi des potentiels fonciers à vocation économique, dans les zones d'activités du Pôle métropolitain Loire Angers. Cet outil cartographique permet de repérer les espaces pouvant être mobilisés pour de futures activités,



Panorama économique

Rédaction de notes thématiques tout au long de l'année, qui sont réunies en un seul document en fin d'année. L'observatoire économique comprend également l'atlas des zones d'activités (voir ci-avant).

Observatoire des équipements

Enrichissement annuel en co-construction avec les EPCI du Pôle métropolitain Loire Angers pour géolocaliser et caractériser les équipements et services présents sur le territoire.

dans une logique d'optimisation du foncier dans le tissu urbain déjà constitué. Il donne une visibilité aux trois EPCI, facilitant ainsi les échanges et coopérations au sein du Pôle métropolitain Loire Angers.

L'Aura s'est également portée volontaire pour tester l'outil Urbansimul développé par le Cerema, avant son déploiement à l'échelle de la France début 2022. Cette application permet de compiler et exploiter des informations issues de plusieurs bases de données nationales géolocalisées (maille de l'unité foncière), pour permettre une analyse du foncier disponible. Cet outil s'adresse aux acteurs publics (services de l'Etat, collectivités, agences d'urbanisme, ...) ainsi qu'à leurs prestataires. Le test de l'outil Urbansimul va se poursuivre en 2023 sur les zones d'activité économiques afin de faire bénéficier le Cerema du retour d'expérience de l'Aura sur le développement de l'OGIF-E.



INFORMER ET DEBATTRE

Matins de l'Aura **« Comment garantir** **l'accès au foncier** **abordable à l'heure du** **ZAN ? »**

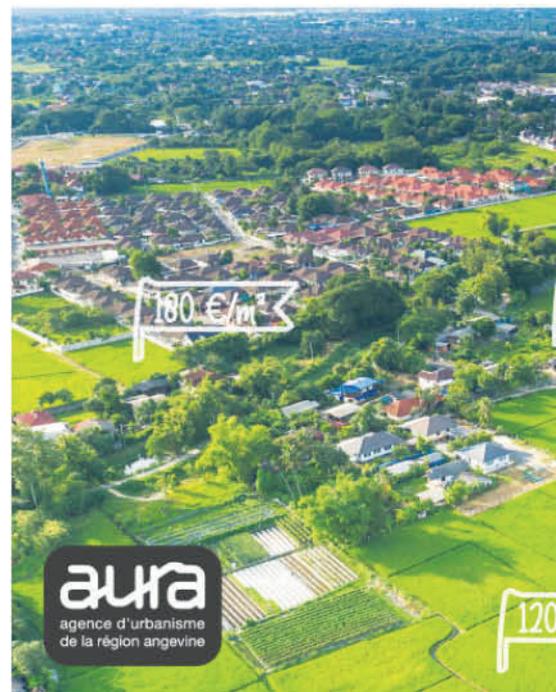
14 juin 2022 en visioconférence

Le sujet de la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette s'est imposé dans le débat sur l'avenir de nos communes et territoires. Ce sujet est bien souvent abordé sous un angle très technique (outils de mesure, délais imposés, hiérarchie des documents de planification ...), laissant parfois de côté l'analyse des conséquences socio-économiques d'une telle trajectoire. Cette séance des *Matins de l'Aura* a permis de se pencher sur l'une d'entre elles, en posant la question : comment garantir l'accès au foncier abordable à l'heure du ZAN ? Après une introduction d'Henri LEBRUN, vice-Président de la CC Anjou Loir et Sarthe en charge de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme et du PLUi, élus et experts ont pu faire part de leur expérience.

Lisa BELLUCO, Vice-Présidente de la CA Grand Poitiers, en charge de l'urbanisme, du SCoT et du foncier et Frédéric GUILLOT, Directeur urbanisme, habitat, foncier, adjoint au DGA Transition écologique de la CA Grand Poitiers ont apporté des éléments de réponse à la question qui leur était posée : comment atteindre la sobriété foncière en associant les habitants à la démarche ?

Benjamin AUBRY, Architecte-urbaniste, cofondateur de la start-up ludo a présenté sa démarche qui explore le potentiel insuffisamment exploité du tissu pavillonnaire pour le développement d'un autre modèle de production immobilière fondé sur l'échelle domestique. Il s'agit de trouver des alternatives à la raréfaction du foncier et à la hausse des prix de l'immobilier.

Enfin, le chercheur Jean-Marie HALLEUX, chargé de cours en géographie économique à l'Université de Liège, a évoqué ses recherches portant sur l'application des mécanismes économiques aux problématiques résidentielles,



en particulier dans le domaine de l'économie immobilière.

Rendez-vous du Pôle **« Territoires périurbains,** **territoires d'avenir pour** **les métropoles ? »**

29 septembre 2022 au Centre des congrès à Angers

Qu'est-ce que le périurbain ? Un demi-siècle de périurbanisation et le périurbain n'a pas toujours bonne presse. Quelles sont les dynamiques qui le caractérisent aujourd'hui ? Quelle place pour ce vaste territoire périurbain dans sa relation avec la métropole ? Pour répondre à ces

questions, l'Aura a fait appel à Laurent CAILLY, géographe, enseignant à l'université de Tours et Claire ARAGAU, géographe, enseignante à l'école d'urbanisme de Paris. De leurs interventions il ressort que le pluriel s'impose : tous les périurbains (à la fois les habitants et les espaces qu'ils habitent) ne se ressemblent pas. Villes et campagnes se sont hybridées : elles font de plus en plus partie d'un même monde, particulièrement dans le périurbain. Il existe donc une forme d'entremêlement des modes de vie périurbains. Si les campagnes étaient jusqu'à présent majoritairement considérées par les citoyens comme des espaces récréatifs ou comme des paysages, nous sommes désormais dans une logique plus systémique et écologique (alimentation, énergie, foncier...). Périurbain et Métropole, s'ils savent travailler ensemble, ont un bel avenir devant eux. Les territoires les plus résilients sont ceux qui ont créé une approche de coopération, une approche systémique, ce qui laisse entrevoir encore beaucoup de perspectives de coopération au sein du Pôle métropolitain Loire Angers...





Comment garantir
l'accès au foncier abordable
à l'heure du ZAN ?



webinaire
Le 14 juin à 9h30

€/m²

320 €/m²

140 €/m²



AXE 2

EXPLORATION ET TRANSITIONS



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Ville désirable – Ville fraîche

Suite à la publication sur la surchauffe dans les espaces habités, l'Aura a fait un zoom sur la centralité Justices / Trois-Mâts à Angers, qui affiche des températures de 30 et 31°. Les facteurs aggravant le phénomène de surchauffe sur ce secteur urbain mixte (offres commerciales, équipement culturel, écoles, habitat individuel et collectif...) ont été

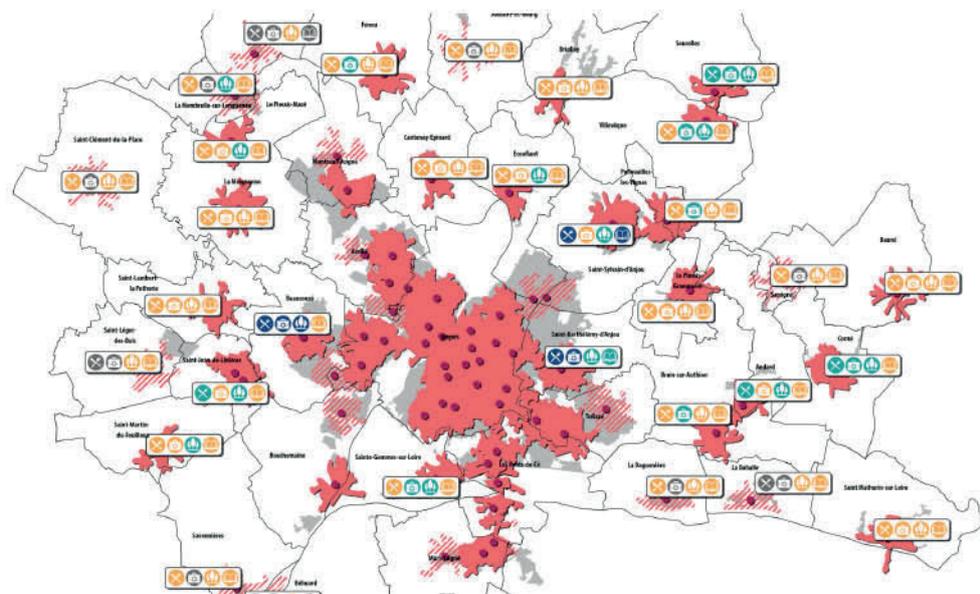
analysés en fonction de plusieurs indicateurs : les morphologies urbaines, la nature et les couleurs des revêtements de sol, les toitures, et enfin les strates de végétation. Les solutions de rafraîchissement et de renaturation de la cour d'école, proposées par le service Parcs et Jardins sont présentées comme exemple. L'étude a été publiée en janvier 2023.



Ville désirable – Ville des proximités

Les publications sur la ville désirable, interrogent nos conditions d'habiter en apportant des éléments de connaissance sur le cadre de vie des angevins. L'Aura a engagé une nouvelle exploration sur le concept de la ville des proximités, qui consiste à offrir un cadre viable et vivant aux habitants et limiter les déplacements motorisés au quotidien. Cette

publication est un premier état des lieux de l'offre urbaine accessible à moins de 15 minutes à pied depuis les cœurs de centralité d'Angers Loire Métropole, autour des six fonctions essentielles : habiter, travailler, se nourrir, s'éduquer, se divertir et se soigner. En conclusion, des réflexions à mener ou de nouveaux modes de faire à explorer sont une ouverture à aller plus loin.



décembre 2022

ÎLOTS MORPHOLOGIQUES URBAINS

PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS



Caractérisation des îlots de morphologie urbaine (IMU)

L'Aura a construit un référentiel défini à partir de la notion d'entité bâtie homogène. Cette nouvelle maille d'analyse permet de caractériser le territoire du Pôle métropolitain Loire Angers à une échelle intermédiaire, entre la parcelle et le quartier.

Une première publication met en évidence la diversité des formes urbaines du Pôle métropolitain Loire Angers et rassemble de nouvelles explorations faites à l'échelle des IMU sur le coefficient d'emprise au sol, les taux d'imperméabilisation et de végétation. Toutes les cartes relatives à ces indicateurs sont consultables sur le portail cartographique de l'Aura.

Exploration ZAN

Le Pôle métropolitain Loire Angers a missionné l'agence pour approfondir le volet ZAN (zéro artificialisation nette) à l'horizon 2050 issu de la loi Climat et Résilience de 2021. Il s'agit d'identifier les conditions de réussite de la mise en œuvre du ZAN à l'échelle communale et de faire bénéficier l'ensemble des autres communes de cette expérimentation.

L'objectif est de mener, pendant deux ans (2022 et 2023), une analyse transversale des différents leviers ZAN à l'échelle de trois communes représentatives de la diversité des typologies communales définies dans le SCoT Loire Angers : une commune du Pôle Centre, présentant des enjeux forts en matière de développement (Les Ponts-de-Cé - Angers Loire Métropole) ; une commune « polarité » (Chalonnnes-sur-Loire - CC Loire

Layon Aubance) ; une commune « de proximité » (Marcé - CC Anjou Loir et Sarthe). Les travaux consistent à dresser pour chacune de ces communes, un état des lieux croisant l'organisation et le fonctionnement urbains, les typologies bâties et l'artificialisation des sols, afin d'identifier des espaces présentant soit des enjeux de préservation des sols au sein de l'enveloppe urbaine, soit des potentiels de densification ou de renaturation. Le Pôle métropolitain Loire Angers a engagé un partenariat avec l'Institut Agro Rennes - Angers pour intégrer à ces travaux la notion de qualité des sols. Il s'agira ensuite de faire ressortir les enjeux propres à chaque commune et d'établir une feuille de route en suivant la trajectoire ZAN d'ici 2050 dans une démarche prospective pour chaque commune. Les travaux sont donc à poursuivre en 2023.

TRANSITION SOCIETALE

La ville de demain : travaux avec trois conseils municipaux d'enfants, Seiches, Baracé et Tiercé

Pour la deuxième année, l'agence a poursuivi ses travaux avec les

enfants en invitant trois conseils municipaux de jeunes d'Anjou Loir et Sarthe à imaginer un projet sur un site spécifique : Baracé autour de la mairie, Seiches-sur-le-Loir sur la place centrale et Tiercé sur un vaste espace public au nord de la commune. Après avoir réalisé un diagnostic sensible des lieux, ils ont travaillé

individuellement puis collectivement sur la programmation et retranscrit leurs propositions sous forme de maquette.



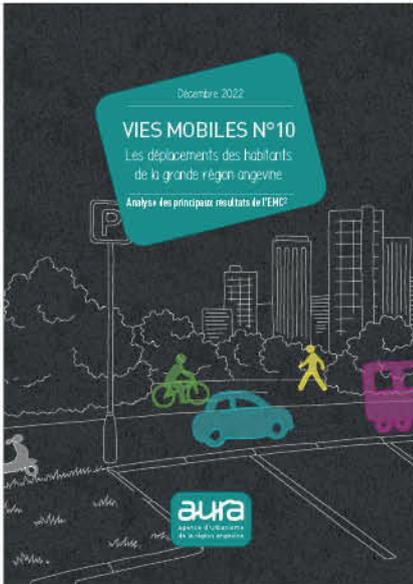
Découverte du site et diagnostic : Tiercé



Echanges en atelier : Baracé



Présentation de la maquette : Seiches/Loir



Analyse des données issues de l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²)

L'EMC² s'intéresse à l'ensemble des déplacements d'un panel de résidents du lundi au vendredi. Elle permet de disposer de chiffres-clés sectorisés sur le nombre et le poids des déplacements selon différents critères croisés (profil du résident, modes, motif, temps et distance, origine ou destination du déplacement...). Après deux reports à cause de la crise sanitaire, l'enquête s'est déroulée entre septembre 2021 et janvier 2022, auprès de plus de 1 200 ménages (2 370 personnes) enquêtés en face-à-face sur ALM et environ 4 640 ménages (5 720 personnes) par téléphone sur

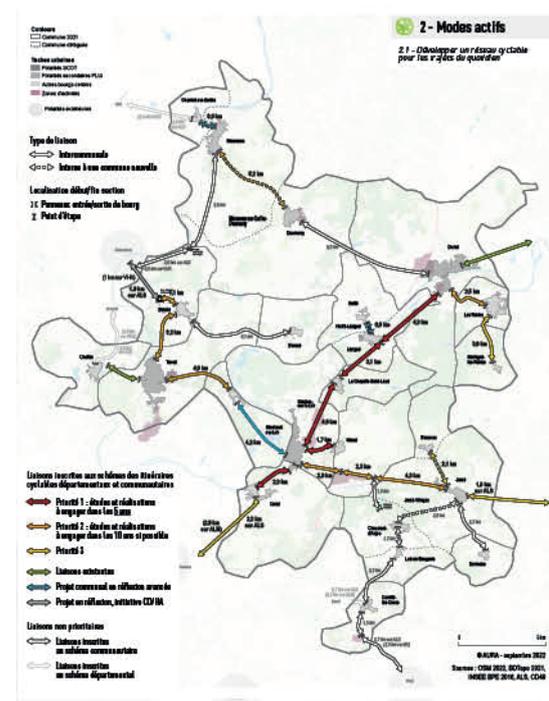
les six autres EPCI (CC Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance, Vallées du Haut-Anjou, Anjou Bleu Communauté et Baugeois Vallée), recouvrant trois SCoT (Loire Angers, Anjou Bleu et Baugeois Vallée). L'Aura a ensuite produit une analyse des résultats de cette enquête, qui ont été présentés en tout début d'année 2023 et publiés dans le *Vies Mobiles n°10*. Une enquête complémentaire sur les mobilités émergentes (véhicules partagés, modes actifs, motorisations alternatives) avait été demandée par le SIEML et a également fait l'objet d'une restitution. Un outil numérique de visualisation des résultats pour chaque territoire est en cours de finalisation en fin d'année 2022, permettant de disposer de l'ensemble des indicateurs par secteur de tirage au sein des EPCI.

Finalisation du plan de mobilités simplifié d'Anjou Loir et Sarthe

Engagé en 2021, le Plan de Mobilités Simplifié d'Anjou Loir et Sarthe a été finalisé avec l'élaboration d'un plan d'actions suivant cinq orientations stratégiques : accompagner le développement des transports collectifs en facilitant les pratiques intermodales ; donner envie de se déplacer à vélo, à pied, à trottinette ; créer un terrain favorable à un usage plus raisonné de la voiture (véhicules partagés et motorisation alternative) ; permettre à tous de se déplacer (mobilités solidaires) ; faire évoluer notre culture de la mobilité (accompagnement au changement).

Diagnostic du transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

Angers Loire Métropole a demandé à l'Aura de réaliser une étude exploratoire sur l'offre de service de transport à la demande pour les personnes avec un taux d'incapacité au moins égal à 80 %. Le diagnostic donne une vision d'ensemble sur les besoins (quantitatifs) de mobilité des personnes en situation de handicap et la manière dont ils sont couverts ou pas par le service Mou'irigo (nouveau nom de « Irigo Handicap Transport »). Cette étude permet d'examiner notamment les besoins d'évolutions potentielles du service, voire du réseau Irigo (accessibilité...).



TRANSITION TERRITORIALE

Programme POPSU Territoires : « La commune nouvelle fait-elle territoire ? Le cas de Longuenée-en-Anjou »

Un article appelé : « Longuenée-en-Anjou, commune nouvelle : des

villages qui doivent se penser comme une ville » a été rédigé pour la revue « Territoires en mouvement ». Cet article a été publié en début d'année 2023. Les chercheurs de l'université d'Angers ainsi que l'Aura ont également finalisé le livrable pour la collection « Les carnets de territoires », qui rassemble les connaissances

produites au fil des travaux de recherche-action menés dans le cadre du programme POPSU Territoires. L'objectif est d'en assurer la diffusion dans les milieux de la recherche et auprès des élus, des professionnels des territoires ainsi que du grand public. Ce livret devrait être publié en 2023.

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Etude territorialisée de l'accidentologie des seniors en Pays de la Loire en partenariat avec le Gérontopôle

L'Aura et le Gérontopôle ont été retenus pour mener une étude de recherche pour alimenter les réflexions du Ministère de l'Intérieur pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques sur la sécurité routière. Les travaux

réalisés en 2022 et 2023 comprennent un travail bibliographique, une étude quantitative et une analyse qualitative. Ils doivent permettre de mieux comprendre les corrélations entre les accidents des seniors de plus de 75 ans et les différents facteurs (humains, sociologiques, territoriaux et environnementaux). L'année 2022 a été consacrée à l'observation comparative et synthétique des accidents et des victimes touchant les personnes âgées de plus de 75 ans par rapport à la population totale,

puis entre la France, la Région et les départements des Pays de la Loire. La géolocalisation des accidents a permis de choisir trois territoires d'étude pour qualifier les accidents en intégrant la dimension environnementale. En 2023, viendra le temps de l'analyse qualitative des pratiques, représentations et adaptations avec différents types d'enquêtes.

GRANDS PAYSAGES

Charte paysagère de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

Après avoir réalisé un diagnostic-enjeux paysager en 2020, l'Aura a travaillé à l'élaboration en deux temps

d'une Charte Paysage et Urbanisme : orientations pour les espaces habités en 2022 et orientations pour les liens entre espaces urbanisés et grand paysage en 2023. L'objectif de cette charte est de répondre aux enjeux de la transition écologique et climatique. Le 1^{er} volet a porté sur la qualité de vie des espaces habités (bien-être

des habitants) d'aujourd'hui et de demain. Plusieurs éléments ont été traités : qualité et vocation des espaces publics, nature en ville et îlots de fraîcheur, place de la voiture et du piéton, formes architecturales et ambiances urbaines...



Champocé



Thouarcé

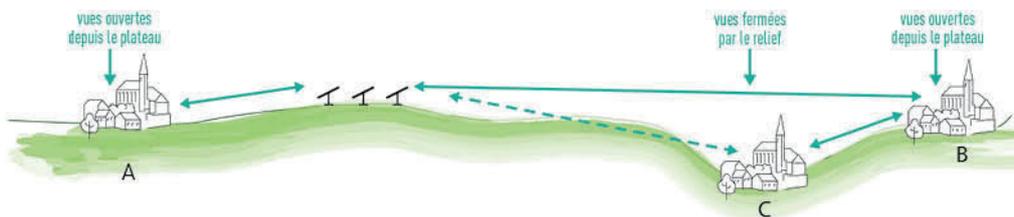


Brissac-Quincé

Guide de recommandations pour l'intégration paysagère des unités de méthanisation et des centrales photovoltaïques au sol

En 2021, la DDT 49 a sollicité l'agence pour travailler conjointement à l'élaboration d'un guide pour aider les porteurs de projet et les collectivités à prendre en compte le paysage dans le

processus de conception et de mise en œuvre des équipements.





AXE 3

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES



ETUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Partenariat avec la Région : SRADDET et mobilités

Les agences d'urbanisme de la Région des Pays de la Loire accompagnent depuis plusieurs années la Région dans l'élaboration du SRADDET et plus particulièrement depuis la loi Climat et Résilience promulguée en août 2021, afin de territorialiser la trajectoire de maîtrise de l'artificialisation pour tendre vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050.

La loi LOM (loi d'orientations des mobilités) de décembre 2019 a confié à la Région le rôle de chef de file pour structurer la gouvernance de la mobilité au niveau local. Le bassin de

mobilité angevin comprend cinq EPCI Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) (Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance, Anjou Bleu communauté et Vallées du Haut Anjou). L'agence a accompagné la Région et les AOM dans la définition des besoins et l'élaboration du Contrat opérationnel de mobilité (COM) autour de cinq axes : offre de mobilité, intermodalité, organisation de la distribution et des services aux voyageurs, enjeux d'articulation avec les bassins de mobilité voisins, communication et indicateurs d'évaluation. La signature du COM devrait être finalisée durant le premier semestre 2023.

Partenariat avec la DDT 53 : réflexion sur les périmètres de SCoT

La DDT 53 a organisé deux temps forts animés par l'Aura afin d'accompagner les EPCI dans leur réflexion sur une éventuelle évolution des périmètres de SCoT vers des périmètres élargis, en application de l'incitation législative à la création de SCoT pluri-EPCI. Actuellement, les périmètres de SCoT correspondent quasiment aux périmètres des PLUi (9 EPCI). Le dialogue a permis d'identifier les freins et les moteurs d'une éventuelle évolution des périmètres de SCoT et d'amorcer à plus long terme une réflexion sur les problématiques actuelles des EPCI : évolution des documents d'urbanisme, réponse aux besoins d'ingénierie territoriale locale, etc...

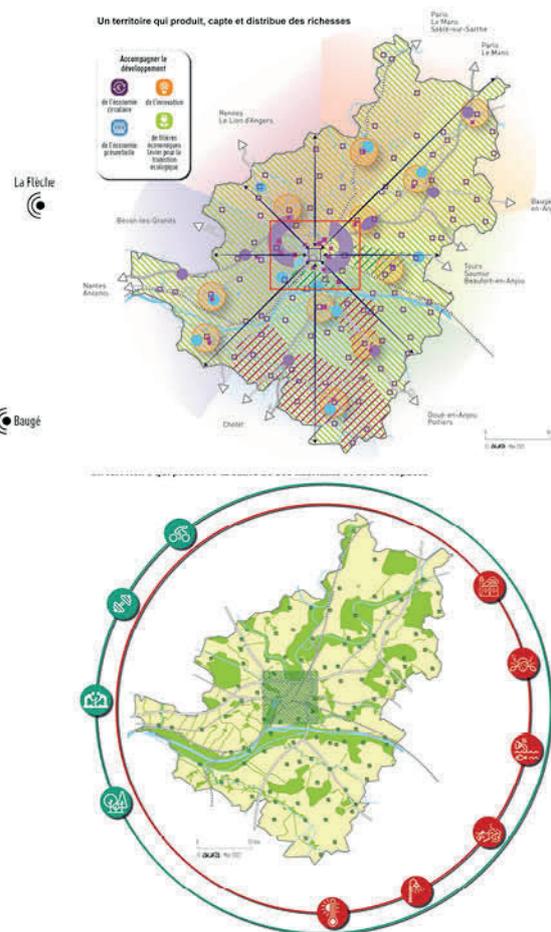
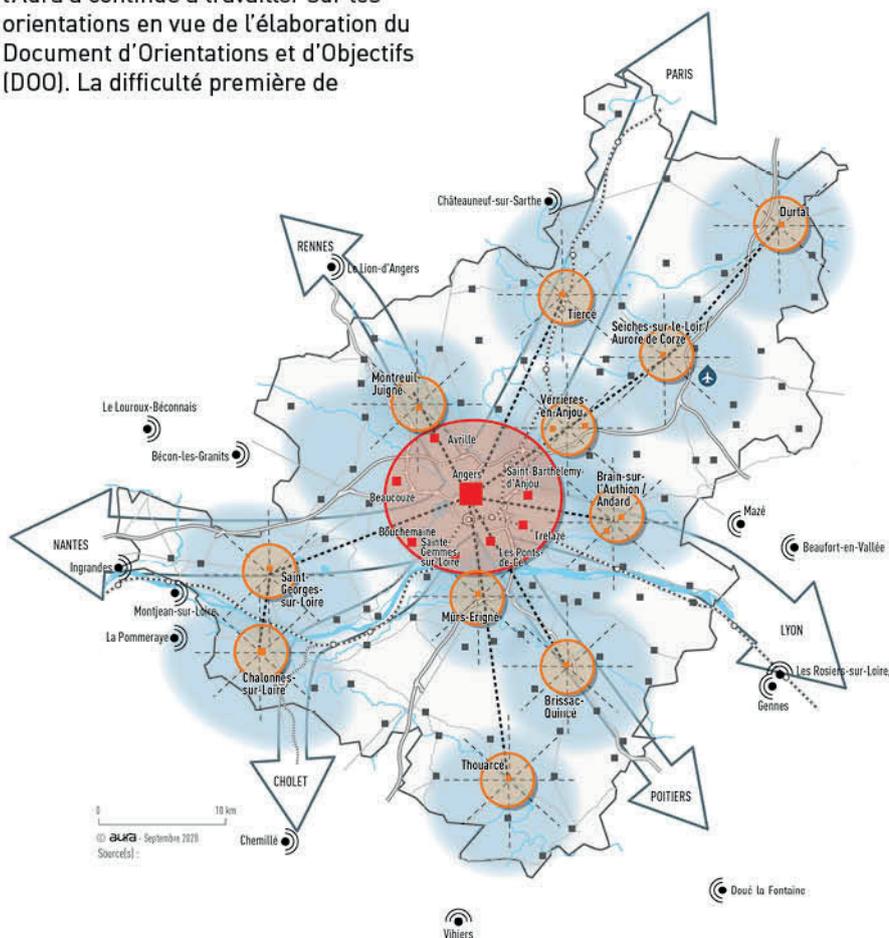
PLANIFICATION

Révision du SCoT Loire Angers

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a été débattu en juillet 2022 en comité syndical du Pôle métropolitain Loire Angers. En 2022, l'Aura a continué à travailler sur les orientations en vue de l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). La difficulté première de

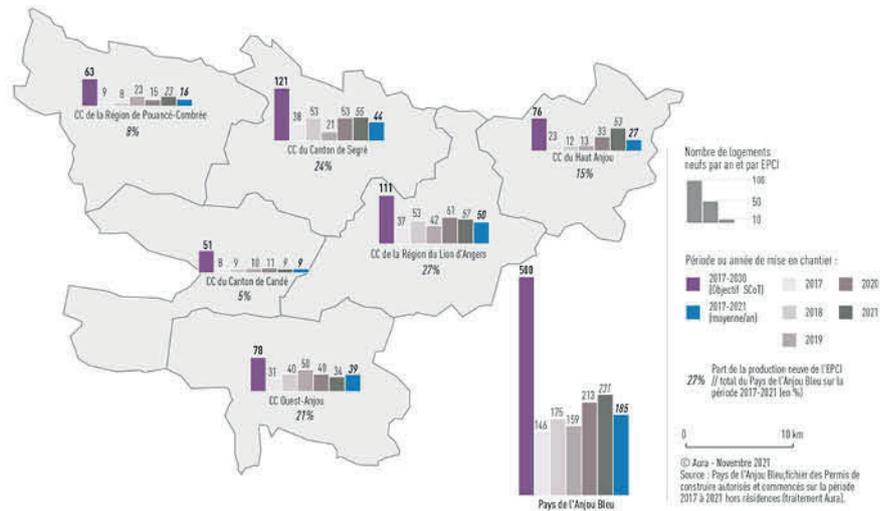
la révision de ce document de planification tient à l'adoption de nouvelles lois et décrets d'application, de l'avancée des documents de portée supérieure et autres procédures, qui obligent à requestionner en permanence le calendrier de révision

initialement défini. Le PAS pourrait de ce fait être à nouveau débattu à l'été 2023 et l'arrêt de projet est attendu en fin d'année 2023, début 2024. L'Aura a également réalisé en 2022 le bilan à 6 ans du SCoT Loire Angers en cours d'exécution.



Suivi du SCoT du PETR du Segréen

Depuis 2019, l'Aura accompagne le PETR du Segréen pour le suivi du SCoT Anjou Bleu sur trois thématiques : habitat, économie et consommation des espaces agricoles et forestiers (période 2016-2020). En comité syndical du 19 octobre 2022, le suivi des indicateurs de l'habitat et du foncier à vocation économique a été présenté pour la quatrième année consécutive. Cette année, les éléments ont pu être intégrés dans le bilan du SCoT à six ans réalisé par le PETR du Segréen.

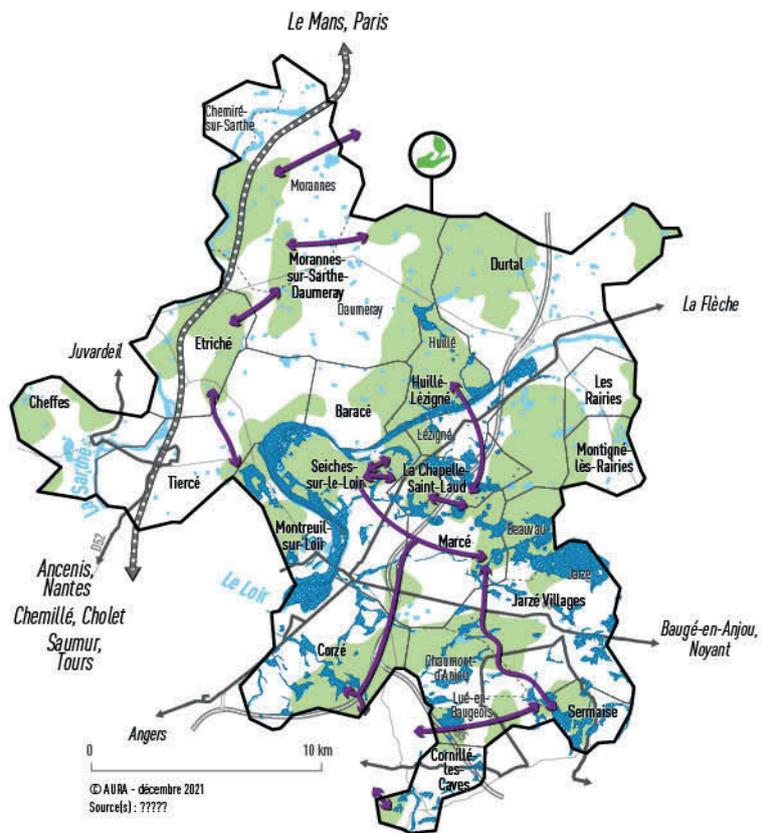


PLUiH Anjou Loir et Sarthe

Après l'élaboration du PADD en 2021, l'année 2022 a mis l'accent sur la traduction réglementaire : l'élaboration du règlement/zonage et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le volet habitat a fait l'objet de plusieurs commissions. Dans un contexte de trajectoire ZAN, l'habitat a été l'occasion de questionner la consommation foncière passée, le nombre de logements à produire, la densification dans l'enveloppe urbaine, l'analyse des zones à urbaniser, la mixité avec d'autres usages, etc...

Les décrets d'application de la loi Climat et Résilience, le possible décalage d'adoption du SRADDET, l'avancement de la révision du SCoT pourraient avoir une incidence sur le calendrier prévisionnel d'élaboration du PLUiH, dont l'arrêt est prévu début 2024.

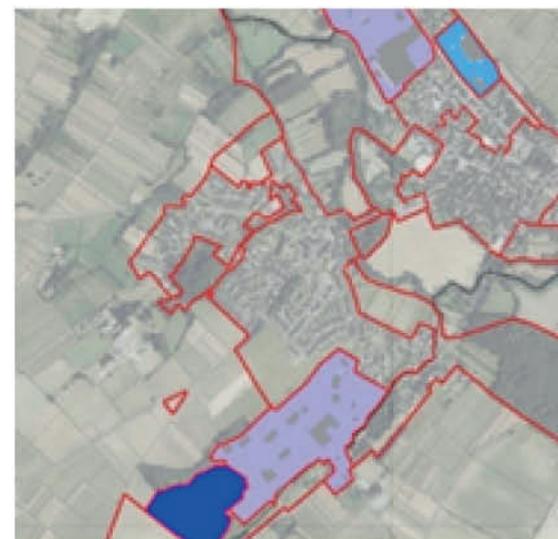


PLUi de Parthenay-Gâtine

Le débat du PADD s'est tenu en début d'année 2022 et a été suivi d'un travail de traduction réglementaire, notamment au travers de l'élaboration du zonage et des premières OAP. Un outil WEB SIG a été mis en place afin de faciliter la contribution des communes sur l'élaboration du zonage, le recueil des inventaires terrains : petit patrimoine, haies etc... En parallèle, l'avancement du PLH (cf p35) permet d'enrichir les réflexions et la traduction réglementaire du PLUi.

PLU Bellevigne-en-Layon

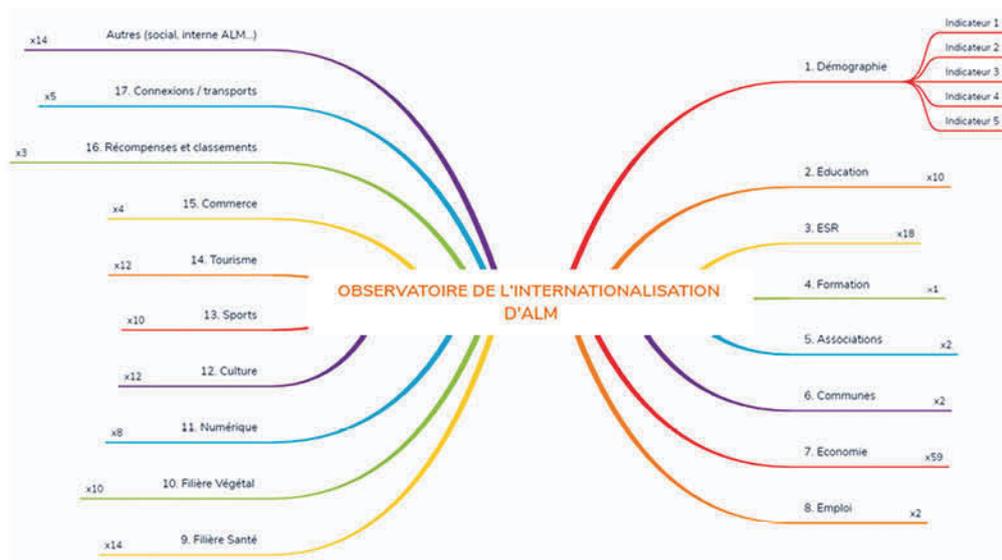
Le PLU de Bellevigne-en-Layon, commune nouvelle regroupant cinq communes déléguées a été approuvé le 5 décembre 2022. Il intègre les modifications apportées par la consultation des personnes publiques associées ainsi que l'enquête publique qui se sont déroulées en 2022. L'ensemble des pièces a été téléversé sur le géoportail de l'urbanisme. L'approbation d'un document de planification réglementaire constitue toujours une étape importante dans la vie d'une commune, à la hauteur du temps investi et des moyens engagés. Le PLU est désormais exécutoire.



ÉCONOMIE

Internationalisation de l'économie

La Direction Europe et International d'Angers Loire Métropole a souhaité être accompagnée par l'Aura dans la création d'un observatoire de l'internationalisation. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Aura a consisté en la définition des indicateurs, la structuration des données et l'organisation de leur collecte (approche méthodologique). L'Aura veille également à ce qu'un suivi dans le temps soit réalisable et que l'actualisation de l'outil soit facilitée afin d'assurer sa viabilité. La mission de l'Aura se poursuivra en 2023 pour aboutir à un livrable publié en 2024.



Fiscalité des entreprises

Cette étude a été engagée en 2020 a été interrompue par la pandémie. Elle faisait suite à une étude similaire réalisée en 2012-2013, au moment de la réforme de la fiscalité des

entreprises. Tendances et principaux chiffres ont été transmis de manière confidentielle à la Direction Finances, Evaluation, Appui aux Politiques d'Angers Loire Métropole. En termes de retombées fiscales, les secteurs d'activités et les principaux

établissements contributeurs à la CFE, la CVAE et la TASCOM ont été identifiés. Ces données ont pu être croisées avec la localisation communale de ces établissements, en zone d'activités ou en centralité.

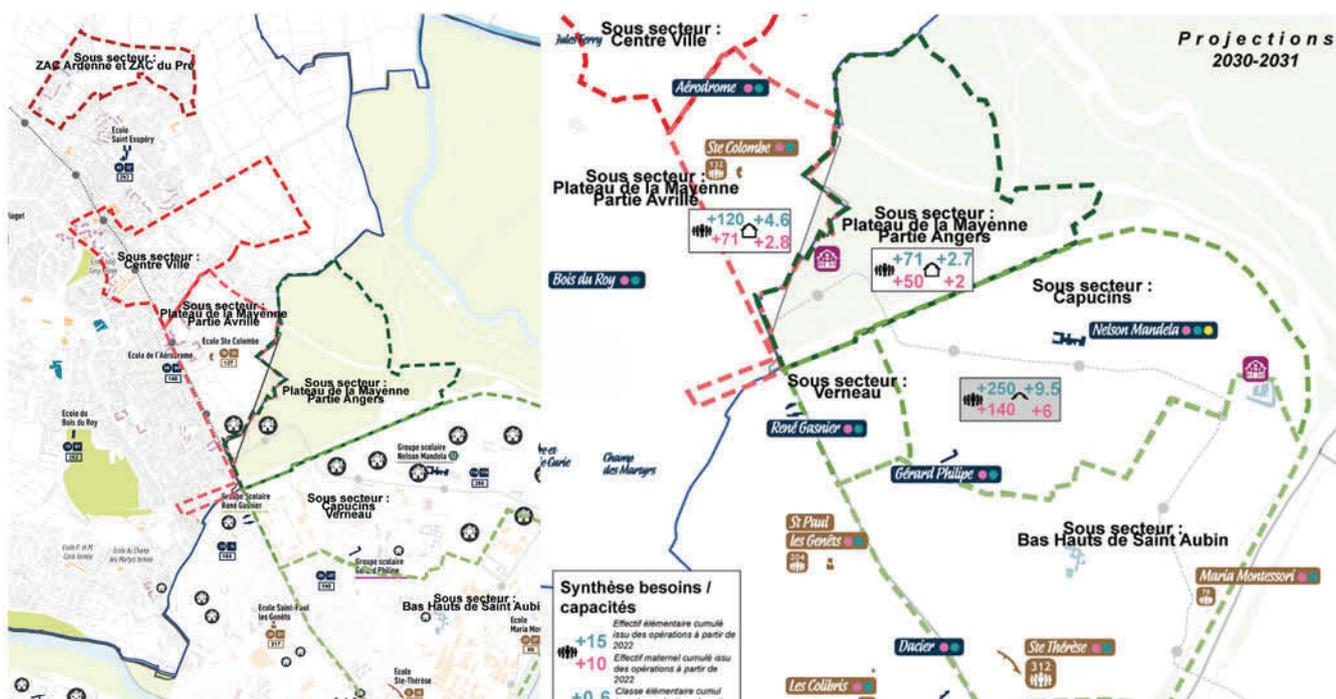
Tableau de bord de l'attractivité d'ALM (cf page 15)

DYNAMIQUES SCOLAIRES

En 2022, les tableaux de bord de la Ville d'Angers et des communes d'Angers Loire Métropole ont été actualisés. Les

études particulières ont concerné les Hauts-de-Saint-Aubin et Monplaisir. Une étude sur le secteur Deux-Croix-

Banchais a démarré en 2022 et se poursuivra en 2023.



POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Contrat de ville unique d'ALM

Le contrat de ville de l'agglomération angevine constitue le cadre d'action de la politique de la ville pour la période 2015-2023. Les principaux indicateurs des huit quartiers prioritaires d'Angers et Trélazé ont été actualisés sous forme

de posters. Des notes thématiques ont également été rédigées sur les faits de délinquance, la demande d'emploi et la santé.

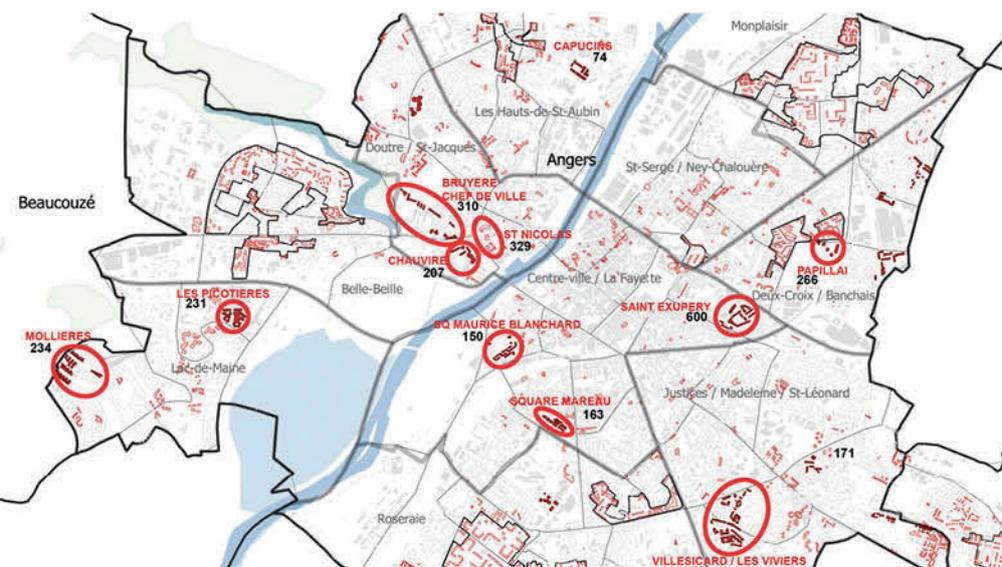
Le contrat de ville a fait l'objet d'une évaluation pilotée en interne par Angers Loire Métropole à laquelle l'Aura a été associée.



Charte intercommunale d'équilibre territorial (CIET)

La CIET vise à préciser les objectifs à atteindre pour favoriser un rééquilibrage de l'occupation du parc locatif social entre les communes et quartiers d'ALM et les moyens pour atteindre ces objectifs. En 2022,

l'Aura a participé à plusieurs ateliers techniques afin d'évaluer la mise en œuvre du Plan partenarial de la gestion de la demande et de préparer le dispositif local de cotation de la demande. L'Aura met à disposition les données et analyses dont elle dispose pour préparer la Conférence intercommunale du logement à laquelle elle participe.



Caractérisation des îlots sensibles

Des îlots de fragilité repérés par les services de la ville d'Angers se retrouvent exclus de la géographie prioritaire de la politique de la ville car ils sont trop petits, bien qu'ils présentent des caractéristiques de précarité similaires. Ces îlots ne sont donc pas éligibles aux crédits spécifiques de la politique de la ville. Pour mieux les accompagner, il convient d'en avoir une connaissance plus fine, d'où l'étude demandée à l'Aura de pouvoir les caractériser selon quatre thématiques : mixité et cohésion sociale ; tranquillité publique ; cadre de vie et aménagement urbain ; équipements et services. Cette étude concerne dix îlots sensibles jugés prioritaires par les élus. Deux ont fait l'objet d'une analyse (identification des problématiques) au regard d'une méthodologie expérimentale. Les huit autres seront étudiés en 2023.

Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU)

Finalisation de l'étude sur la diversification de l'habitat à Belle-Beille

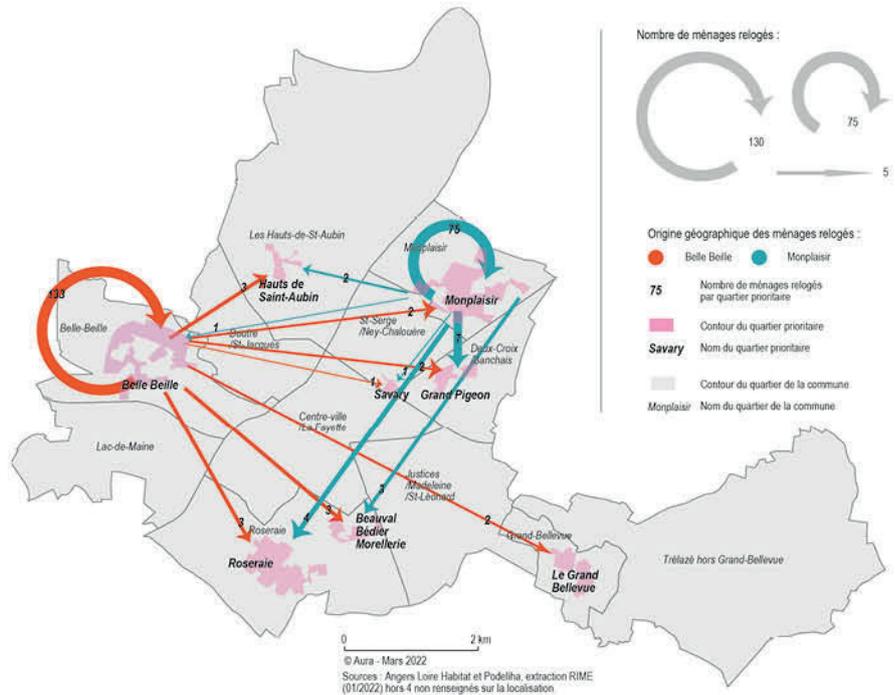
L'étude, démarrée en 2021 et finalisée en 2022, avait pour objectifs de disposer des caractéristiques du parc de logements au sein du quartier, cerner les caractéristiques des opérations en cours, appréhender la demande de logements, contextualiser au regard du marché angevin et proposer des scénarios de diversification pouvant avoir des impacts différents sur les besoins en équipements notamment scolaires.



Bilan annuel des relogements

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain a engendré des opérations de démolition des logements sociaux dans les quartiers de la Politique de la Ville et donc des besoins de reloger des ménages dans ces quartiers. Aussi, depuis le lancement des premières démolitions dans le cadre du NPRU, l'Aura réalise une analyse des relogements (caractéristiques des ménages relogés, conditions de logement, mouvements résidentiels entre les quartiers d'Angers et les communes d'Angers Loire Métropole) qui permet, notamment, de suivre des indicateurs définis par l'ANRU.

Par ailleurs, en 2022, l'agence a accompagné la collectivité dans des ateliers visant à améliorer le fonctionnement du comité interbailleurs (tendre vers les objectifs de logement fixés à chaque bailleur dans la charte de logement, partager la caractérisation d'un parcours résidentiel positif et apporter des éléments de connaissance des



territoires aux bailleurs pour aider à élargir le choix résidentiel des ménages).

Enquête de suivi d'une trentaine de ménages relogés : bilan final

Parallèlement au suivi quantitatif des ménages relogés, il a semblé important de suivre un panel d'une trentaine de ménages relogés à partir de 2021, pour mesurer les effets du logement sur les conditions de vie des ménages. Il s'agit de produire une évaluation qualitative de l'impact du logement sur la situation des ménages (parcours résidentiel, insertion dans le nouvel environnement, situation sociale, scolarisation des enfants, ...), d'appréhender leur vécu du logement et aussi d'interroger l'efficacité des dispositifs et outils

mis en place pour accompagner les ménages relogés.

En 2021, les premiers entretiens auprès de ménages volontaires (autant de ménages sur chacun des deux quartiers Belle-Beille et Monplaisir) ont notamment servi à identifier des points d'amélioration pour les relogements à venir. En 2022, une rencontre avec chacun des ménages volontaires a permis d'échanger sur leur expérience du logement et les effets du logement, leur appréciation quant à l'évolution de leur situation. À l'issue de ces deux années, ces entretiens ont permis de distinguer trois grands profils de ménages relogés : les habitants

« acteurs de leur logement », ceux pour qui le logement est vécu comme une opportunité et ceux pour qui le logement est subi.



Finalisation de l'évaluation de la charte de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

La charte de Gestion urbaine de proximité (GUP) de la ville d'Angers signée pour la période 2016-2020 a été prorogée de 2 ans jusqu'à fin 2022 pour caler le calendrier de sa réécriture avec celui du Contrat de ville unique. Durant cette phase de prorogation, la collectivité, avec ses principaux partenaires (Etat et bailleurs sociaux), a souhaité engager une évaluation de la mise en œuvre de la charte. La démarche

d'évaluation participative proposée par l'agence d'urbanisme a permis d'associer l'ensemble des parties prenantes (élus, services des collectivités, de l'Etat et des bailleurs, associations, habitants) et de préparer les bases de la discussion pour la réalisation d'une nouvelle charte de GUP. L'évaluation a porté sur quatre axes : participation des habitants, bilan des actions menées en 2019 et 2020, moyens financiers dédiés à la GUP et gouvernance. Plusieurs propositions et pistes d'amélioration ont été soumises en conclusion de cette évaluation.

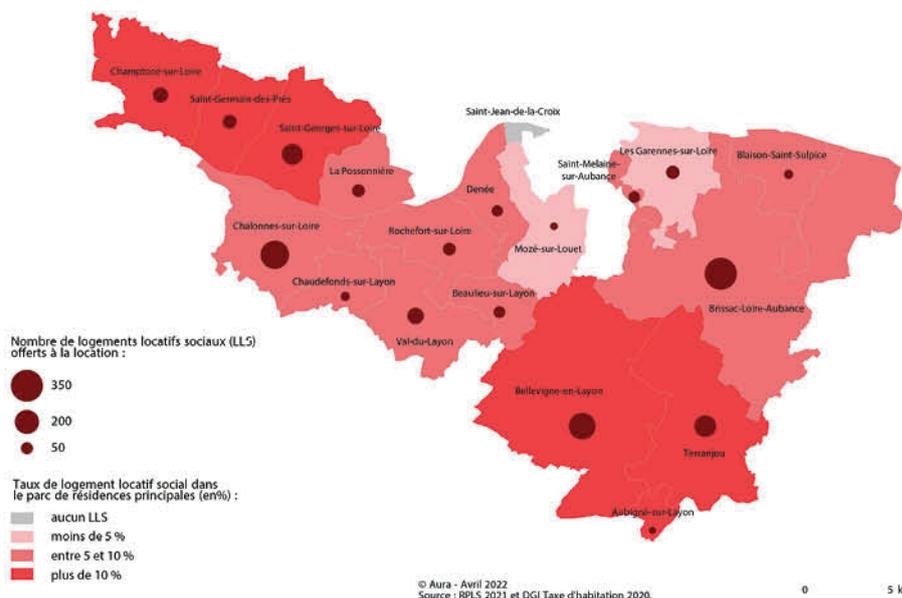
POLITIKES D'HABITAT

Le Cerema a développé un outil appelé OTELO, permettant à partir de plusieurs hypothèses de simuler les besoins en logement, aussi bien en stock qu'en flux, dans les territoires. La déclinaison par EPCI peut être intéressante pour l'élaboration des PLH et des documents d'urbanisme, notamment pour comparer les hypothèses émises. C'est pourquoi l'Aura a suivi une journée de présentation de l'outil afin de comprendre les données et indicateurs utilisés et de pouvoir utiliser l'outil.

PLH de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

La Communauté de communes Loire Layon Aubance a lancé son PLH lors d'un séminaire, qui s'est déroulé en mars 2022. Un questionnaire a tout d'abord été rempli par chaque commune, servant de base aux travaux d'élaboration selon une méthode privilégiant la concertation et les échanges en ateliers

Nombre et taux de logements locatifs sociaux



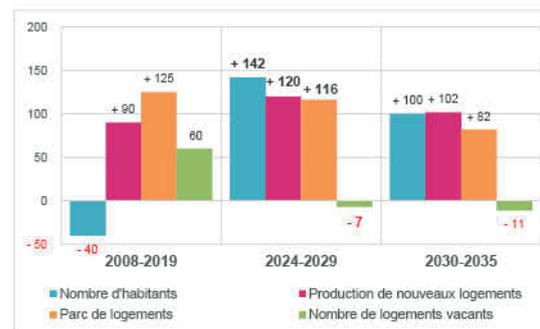
thématiques avec les acteurs de l'habitat (Etat, département, action logement, bailleurs, ...) ou territoriaux (regroupements des communes par secteurs géographiques). L'Aura a réalisé le diagnostic-enjeux et identifié de premières orientations. Sur la

base des retours des communes sur l'identification des gisements fonciers dans le tissu existant et des opérations prévues en extension, plusieurs scénarios ont été présentés aux élus avant d'engager la phase d'élaboration du programme d'actions.

PLH de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Après le débat du PADD du PLUi début 2022, les objectifs logements du PLH ont été revus, l'écriture du volet orientations a été finalisée et de premières actions proposées et partagées avec les acteurs. Les travaux du PLH ont ensuite connu une pause liée à plusieurs évolutions

en termes de personnel et au besoin d'implication forte des services dans l'élaboration du dossier « Petites villes de demain » et des conventions Opération de revitalisation des territoires (ORT) pour Parthenay et Secondigny. Ainsi les objectifs et actions du PLH de la Communauté de communes s'inscrivent dans une politique plus large de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Les travaux du PLH seront finalisés en 2023.



Accompagnement de la Communauté de communes du Thouarsais

Les orientations définies dans le PLH en 2022 s'appuient sur un scénario de développement préférentiel, en termes démographiques et d'offre de résidences principales, aligné avec le rythme de croissance validé dans le cadre du SCoT et du PLUi.

Elles ont été déclinées en pistes d'actions, qui ont été partagées avec les partenaires. Des exemples

d'actions menées dans d'autres PLH ont permis de s'immerger dans cette phase importante de l'élaboration du PLH et de mieux mesurer les moyens nécessaires à mettre en œuvre ensuite pour réaliser ce programme d'actions. Plusieurs leviers d'actions sont possibles répondant à des objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs.

POLITIKES COHÉSION DES TERRITOIRES

Participation au dispositif « Petites Villes de Demain » : animation de deux ateliers flash à Longué-Jumelles et Champigné ; contribution à l'animation d'un séminaire à Doué-en-Anjou.

05

RÉSEAU FNAU



06

PROGRAMME DE TRAVAIL 2023-2025



OBJECTIF ET CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL TRIENNAL

Le programme de travail est un document cadre essentiel au fonctionnement de l'Agence. Il permet de prioriser les études et missions à mener en lien avec le projet d'agence 2021-2026, que les élus de l'Aura ont adopté afin de fixer les enjeux et la stratégie à suivre pour le mandat à venir.

Ce projet d'Agence, schématisé par la «Maison Aura», privilégie trois nouvelles pistes pour l'Aura : la prospective, l'animation en mode collaboratif et l'expérimentation. Ces nouvelles orientations sont le reflet du besoin pour les collectivités, de réussir à se projeter dans un temps long que la gestion des affaires courantes ou la durée des mandats ne permet pas toujours de faire. Cette vision à long terme éclaire ou oriente les décisions d'aujourd'hui.



En 2022, le choix a été fait d'élaborer un programme de travail à trois ans, donnant une meilleure visibilité des actions menées par l'Aura auprès de ses partenaires et répondant également à une recommandation faite par la Chambre Régionale des Comptes lors de son contrôle en 2021.

Le programme de travail triennal a vocation à évoluer chaque année, en année glissante pour garder en permanence un aperçu sur trois exercices. Il a été préparé en étroite collaboration avec les services des collectivités membres. Il s'appuie également sur la réflexion portée chaque année en interne à l'Aura,

concernant des propositions d'actions nouvelles et complémentaires aux missions déjà engagées. Au-delà des arbitrages opérés et de la capacité à tenir le plan de charge, ces nouveaux sujets ne sont pas toujours retenus immédiatement. Ils nécessitent souvent un temps d'expertise méthodologique et d'appropriation, à la fois pour l'équipe de l'Aura et les partenaires, entre le moment où ils sont proposés et leur inscription définitive dans le programme de travail. C'est pourquoi ces auto-saisines trouvent davantage leur place dans un programme triennal.

Le contenu du programme de travail de l'année 2023 est exhaustif et complet. Les années 2024 et 2025 restent, à ce stade, indicatives et seront enrichies au fur et à mesure que les partenaires préciseront leurs besoins.

A noter qu'à ce programme de travail peuvent s'ajouter des activités annexes, contrats de prestation de services établis entre l'Aura et un ou plusieurs donneurs d'ordre. Aussi, en 2023, une étude concernant le secteur Thomson/Birgé à Angers fera l'objet d'un contrat de gré à gré avec ALTER Public.



La toile énergétique (AGUR)

Si 2021 et 2022 ont permis d'engager le chantier de la prospective et de la co-construction en intelligence créative, l'année 2023 permettra de lancer celui de l'expérimentation. L'expérimentation permet de tester les idées, les méthodes et les aménagements avant de les développer à une plus grande échelle s'ils s'avèrent judicieux. Elle permet aussi de suivre les résultats dans le temps et d'adapter les actions dans d'autres lieux. L'urbanisme réversible, les modalités de mise en œuvre du ZAN dans trois communes types ou encore le lancement d'une étude test sur la précarité énergétique avec une méthodologie duplicable

partout en France, sont autant d'actions qui engagent l'Aura sur la voie de l'expérimentation, avec à ses côtés de nouveaux partenaires parties prenantes de ces approches innovantes et apprenantes, comme GRDF et ENEDIS.

En 2024, l'équipe de l'Aura se lancera dans la réalisation d'une première toile, outil d'aide à la décision donnant une vision systémique (flux et liens entre acteurs) sur un sujet donné. Il s'agira de définir les contours de la problématique et du périmètre pour démarrer ce nouveau chantier, avec l'appui de l'agence d'urbanisme de Dunkerque (AGUR), pionnière dans l'élaboration des toiles (26 à son actif).

Missions		2023	2024	2025
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES				
	OBSERVATOIRES			
OBSERVATOIRE HABITAT	<i>Territoires en chiffres</i>	X	X	X
	<i>Etat annuel du marché du logement, dont CICLOP</i>	X	X	X
	<i>Atlas de la programmation résidentielle</i>	X	X	X
	<i>Atlas du Parc Locatif Social, tableau bord vente HLM</i>	X	X	X
	<i>Atlas des copropriétés</i>	X	X	X
	<i>Observatoire de la demande en logements (partenariat Ouest-France Immo)</i>	X	X	X
	<i>Observatoire du logement des étudiants</i>	X	X	X
OBSERVATOIRE ÉCO	<i>Panorama éco et emploi</i>	X	X	X
	<i>Contribution OIE (observatoire de l'immobilier d'entreprise)</i>	X	X	X
	<i>Atlas ZAE</i>	X	X	X
	<i>Observatoire des gisements fonciers à vocation économique</i>	X	X	X
	OBSERVATOIRE DU VIEILLISSEMENT : mise à jour tableau de bord		X	
	OBSERVATOIRE DES EQUIPEMENTS	X	X	X
	OBSERVATOIRE DES MOBILITES - Vies mobiles et temps de parcours	X	X	X
	OBSERVATOIRE DES EVOLUTIONS URBAINES	X	X	X
	<i>Suivi des données environnement</i>	X	X	X
	INFORMER ET DÉBATTRE			
	<i>Matins de l'Aura</i>	X	X	X
	<i>RDV du Pôle</i>		X	
	<i>Partenariat Master GTDL (Gestion des territoires et développement local)</i>	X	X	X
	APPROCHE SYSTÉMIQUE			
	<i>Les toiles</i>		X	X

■ Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

ALM Angers	Aldev Alter	CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCBV	Etat	Région	Départ.	CCPG	CCT	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X		X	X	X	X		X					
ALM	X	CCLLA	CCALS	X			X		X			
ALM							X					
ALM							X					
ALM							X					
ALM	X						X					UA
X	X	X	X	X			X	X	X			X
ALM	X						X					CCI
ALM	Aldev	CCLLA	CCALS	X			X					
ALM	Aldev	CCLLA	CCALS	X			X					
ALM							X					
ALM		CCLLA	CCALS	X			X					
ALM		X	X	X			X		X			
X		X	X	X			X	X	X			
X		X	X	X			X					
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X		X	X	X								
												UA
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Missions		2023	2024	2025
AXE 2 : EXPLORATION / TRANSITIONS				
	PROSPECTIVE			
	<i>Carnet de prospective annuel</i>	Alimentat°	X	X
	<i>1 ou 2 ateliers pour mise en débat</i>	X	X	X
	ZAN			
	<i>Exploration Les Ponts-de-Cé, Chalennes et Marcé</i>	X		
	<i>Accompagnement CC Thouarsais</i>	X	X	
	VILLE DÉSIRABLE ET FABRIQUE URBAINE			
	ZFE	X	X	
	<i>Outil d'aide au choix stratégique végétalisation, potentiels renaturation et désimperméabilisation</i>	X	X	X
	<i>Nature en ville (suite 2022)</i>	X	X	X
	<i>Caractérisation IMU</i>	X	X	X
	<i>Agriculture et alimentation - Projet Alimentaire Territorial</i>		X	X
	<i>Urbanisme réversible, modularité des usages</i>	X	X	X
	<i>La ville sonore / zone ressourcement</i>		X	
	<i>Travaux avec les enfants (Sensibilisation, ateliers créatifs...)</i>		X	X
	<i>Travaux avec les étudiants</i>	X	X	X
	<i>Actualisation Angers Ville Campus</i>	X		
	<i>Ville productive</i>	X	X	X
	<i>Etude prospective secteur Deux-Croix-Banchais</i>	X		
	<i>Centres-bourgs</i>		X	X
MOBILITÉS	<i>Analyses complémentaires EMC²</i>	X	X	
	<i>Enquête mobilités étudiants site St Serge</i>	X		
	<i>Accompagnement au déploiement des bornes de recharge électrique</i>	X		
	TRANSITION NUMÉRIQUE			
	<i>Evaluation Territoire Intelligent ALM</i>	X	X	X
	TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE			
	<i>Partenariat gérontopôle : sécurité routière seniors</i>	X		
	GRANDS PAYSAGES			
	<i>Charte paysagère CCLLA</i>	X		
	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE			
	<i>Précarité énergétique</i>	X	X	X
	<i>Accompagnement à l'élaboration du SDEC (Schéma Directeur Energie - Climat)</i>	X		

ALM Angers	Aldev Alter	CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCBV	Etat	Région	Départ.	CCPG	CCT	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X		X	X	X								Institut agro
							X				CCT	
ALM	X			X								
ALM	X			X								
X		X	X	X								
X		X	X	X								
ALM				X								
X		X	X	X			X					
ALM												
X		X	X			X						
X		X	X	X								
X	Aldev											
X	X	X	X	X								
ALM				X								
X		X	X			X	X		X			CCI
X		X	X	PMLA								
ALM												UA
ALM												SIEML
ALM												
X							X	X	X			Gérontopole
		CCLLA		X			X					
X		X	X	X	X				X			GRDF ENEDIS SIEML
ALM				X			X					

Missions		2023	2024	2025
AXE 3 : POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES				
ÉTUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL - SRADDET				
	<i>SRADDET : guide méthodologique, territorialisation...</i>			
		Avec Auran et ADDRN		
	<i>Observatoire du foncier régional</i>			
		Avec Auran et ADDRN		
	<i>Accompagnement des bassins de mobilité (COM...)</i>			
		Avec Auran et ADDRN		
RÉVISION ET SUIVI DE SCoT				
	<i>Révision SCoT Loire Angers</i>	X	X	
	<i>Suivi indicateurs éco et habitat SCoT Segréen</i>	X	X	
ÉLABORATION ET RÉVISION PLUi				
	<i>PLUiH Anjou Loir et Sarthe</i>	X	X	
	<i>PLUi CC Parthenay-Gâtine</i>	X	X	
	<i>PLUi ALM : POA habitat et Mobilités</i>	X	X	X
ÉCONOMIE				
	<i>Contribution à l'internationalisation économie</i>	X		
	<i>Diagnostic logistique urbaine (programme InTerLUD)</i>	X		
DYNAMIQUES SCOLAIRES				
	<i>Cartographie ville d'Angers + Tableau de bord ALM</i>	X	X	X
	<i>Etudes particulières</i>	X	X	X
	<i>Etude sectorisation Saint-Barthélemy-d'Anjou</i>	X		
POLITIQUES DE SOLIDARITÉ				
Contrat de Ville Unique				
	<i>Suivi instances CVU</i>	X	X	X
	<i>Mise à jour indicateurs QPV</i>	X	X	X
	Ilots sensibles	X	X	
	Charte intercommunale d'équilibre territorial	X	X	X
NPNRU				
	<i>Bilan relogements annuels</i>	X	X	
	<i>Relogement Alloneau</i>	X		
	<i>Etude diversification urbaine Monplaisir</i>	X	X	
	Baromètre des quartiers		X	
POLITIQUES DE COHÉSION SOCIALE				
	<i>Comité local ANCT</i>	X	X	X
	<i>Contribution au dispositif PVD : ateliers flash...</i>	X	X	X
POLITIQUES D'HABITAT				
	<i>PLH CC Parthenay-Gâtine</i>	X		
	<i>PLH CCLLA</i>	X		
	<i>Finalisation PLH CC Thouarsais</i>	X		
GRAND TERRITOIRE				
	<i>PMLB</i>	X	X	X

ALM Angers	Aldev Alter	CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCBV	Etat	Région	Départ.	CCPG	CCT	Autres
X		X	X	X	X	X	X	Région	X			
X		X	X	X	X	X	X	Région	X			
X		X	X	X	X	X	X	Région	X			
X		X	X	PMLA			X					
					PETR		X					
			CCALS	X			X					
							X			CCPG		
ALM				X			X					
ALM												
X	Aldev			X			X					
ALM												
ALM												
X												St Bart.
ALM							X					
ALM							X					
Angers							X					Trélazé
ALM												
ALM							X					
ALM							X					
ALM							X					
ALM							X					
							X					
							X					
							X			CCPG		
		CCLLA		X			X					
							X				CCT	
ALM				X								

